



Comment demander une main levée de placement

Par **Clodette**, le **23/01/2020** à **10:39**

Bonjour,

Je vous écrit ce mail car ma fille à été placé abusivement depuis février 2015 depuis là je ne peux la voir qu'une heure tous les quinze jours je me bat sans cesse devant le juge des enfants chaque année quand il y a l'audience en avril et en vain puis je fait appel de la décision du juge des enfants et là pareil envain.

J'aimerais s'avoir comment faire bouger les choses afin de pouvoir avoir des sorties avec ma fille sans qu'elle soit médiatisée et avoir des le droit de l'avoir le week end en 4 ans de placement le jigem'ac orde que 1 h tous les quinze jours.

Et j'aimerais s'avoir comment faire une demande de main levée de placement

Pouvez vous m'aider et me renseigner car je ne sais plus quoi faire.

Bien cordialement.